MONTJAVOULT

INFO

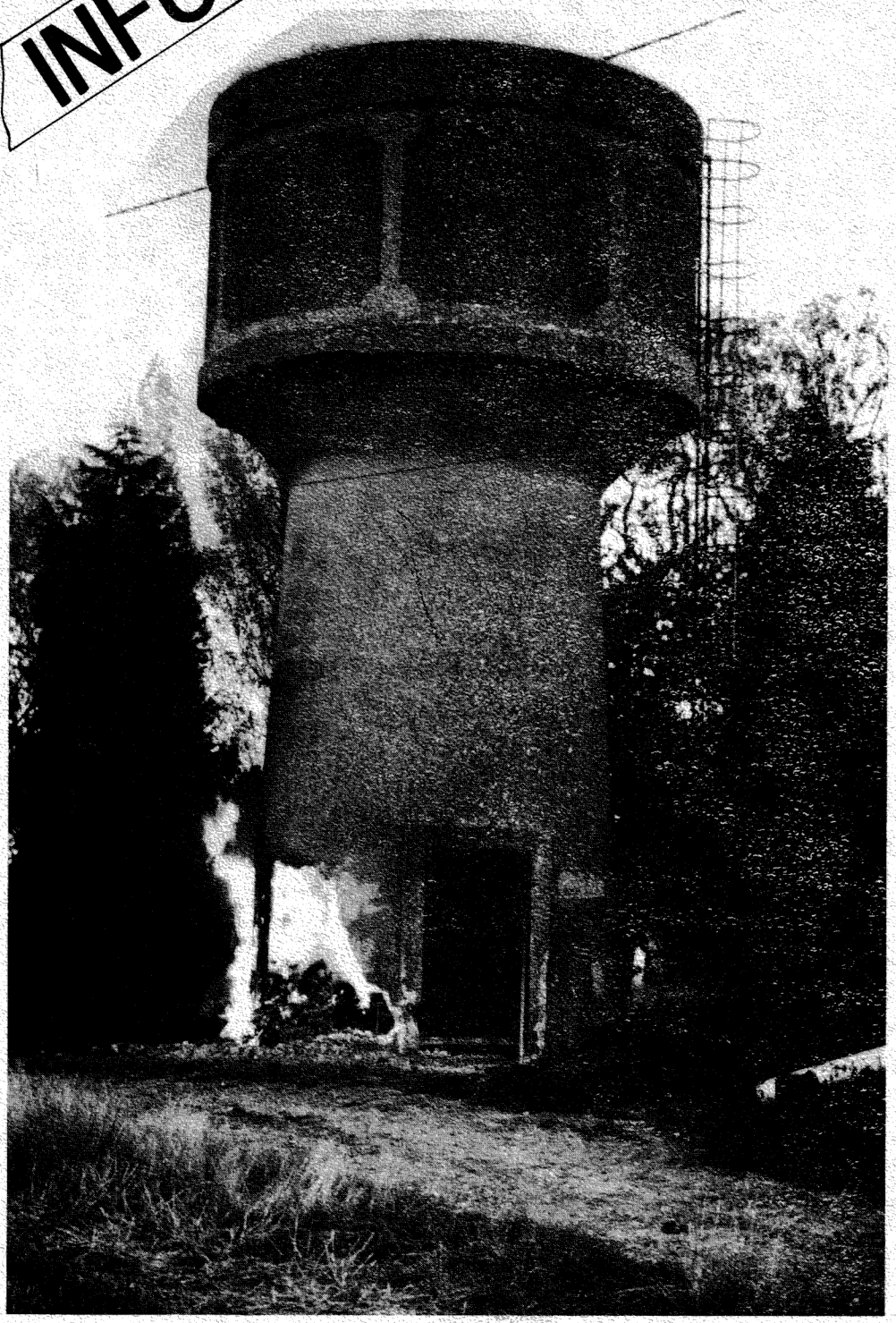

BULLETIN MUNICIPAL N° 27 - DÉCEMBRE 1989

SOMMAIRE

LES VOEUX	3
VIE MUNICIPALE	4
ECHOS DE LA VIE LOCALE	11
JOURS DE FETE 1990	27
AVIS DIVERS	28
UN PEU D'HISTOIRE	33

MAIRIE DE MONTJAVOULT

Tél : 44.49.92.59

Ouverture le Mardi et Vendredi

17 h 30 - 19 h

VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal adressent leurs voeux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité à tous les habitants de MONTJAVOULT et des hameaux.

§*§*§*§*§*§

MONTJAVOULT 1990

JANVIER					
Lun	1	8	15	22	29
Mar	2	9	16	23	30
Mer	3	10	17	24	31
Jeu	4	11	18	25	
Ven	5	12	19	26	
Sam	6	13	20	27	
Dim	7	14	21	28	

FEVRIER					
Lun		5	12	19	26
Mar		6	13	20	27
Mer		7	14	21	28
Jeu	1	8	15	22	
Ven	2	9	16	23	
Sam	3	10	17	24	
Dim	4	11	18	25	

MARS					
Lun		5	12	19	26
Mar		6	13	20	27
Mer		7	14	21	28
Jeu	1	8	15	22	29
Ven	2	9	16	23	30
Sam	3	10	17	24	31
Dim	4	11	18	25	

AVRIL					
Lun	2	9	16	23	30
Mar	3	10	17	24	
Mer	4	11	18	25	
Jeu	5	12	19	26	
Ven	6	13	20	27	
Sam	7	14	21	28	
Dim	1	8	15	22	29

MAI					
Lun		7	14	21	28
Mar	1	8	15	22	29
Mer	2	9	16	23	30
Jeu	3	10	17	24	31
Ven	4	11	18	25	
Sam	5	12	19	26	
Dim	6	13	20	27	

JUIN					
Lun		4	11	18	25
Mar		5	12	19	26
Mer		6	13	20	27
Jeu		7	14	21	28
Ven	1	8	15	22	29
Sam	2	9	16	23	30
Dim	3	10	17	24	

JUILLET					
Lun	2	9	16	23	30
Mar	3	10	17	24	31
Mer	4	11	18	25	
Jeu	5	12	19	26	
Ven	6	13	20	27	
Sam	7	14	21	28	
Dim	1	8	15	22	29

AOUT					
Lun		6	13	20	27
Mar		7	14	21	28
Mer	1	8	15	22	29
Jeu	2	9	16	23	30
Ven	3	10	17	24	31
Sam	4	11	18	25	
Dim	5	12	19	26	

SEPTEMBRE					
Lun		3	10	17	24
Mar		4	11	18	25
Mer		5	12	19	26
Jeu		6	13	20	27
Ven		7	14	21	28
Sam	1	8	15	22	29
Dim	2	9	16	23	30

OCTOBRE					
Lun	1	8	15	22	29
Mar	2	9	16	23	30
Mer	3	10	17	24	31
Jeu	4	11	18	25	
Ven	5	12	19	26	
Sam	6	13	20	27	
Dim	7	14	21	28	

NOVEMBRE					
Lun		5	12	19	26
Mar		6	13	20	27
Mer		7	14	21	28
Jeu	1	8	15	22	29
Ven	2	9	16	23	30
Sam	3	10	17	24	
Dim	4	11	18	25	

DECEMBRE					
Lun	3	10	17	24	31
Mar	4	11	18	25	
Mer	5	12	19	26	
Jeu	6	13	20	27	
Ven	7	14	21	28	
Sam	1	8	15	22	29
Dim	2	9	16	23	30

Le Conseil Municipal se tient à votre disposition dans les limites de ses compétences et moyens financiers pour que la nouvelle année 1990 puisse remplir vos aspirations et vos souhaits pour maintenir une qualité de vie satisfaisante dans notre commune.

§*§* BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS. §*§*

VIE MUNICIPALE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1 9 8 8

Au cours de la réunion du Conseil Municipal du 30 JUIN 1989, les Membres de ce Conseil ont examiné le compte administratif pour l'année 1988.

Celui-ci représente les dépenses et recettes qui ont été réellement réalisées au cours de l'année 1988.

Monsieur le Maire a donné le détail de toutes les rubriques afférentes à la gestion de la Commune. Il serait fastidieux d'indiquer dans le présent bulletin la liste de toutes les rubriques examinées, retenons que le budget primitif qui avait été conçu pour l'année 1988 était un bon budget car les prévisions qu'il contenait ont été fidèlement corroborées et vérifiées par l'examen du compte administratif. Nous rappelons que tout citoyen de MONTJAVOULT intéressé par cette comptabilité peut venir, aux heures d'ouverture de la Mairie, consulter les cahiers de compte élaborés par le Secrétaire de Mairie. On a fait figurer ci-dessous la balance générale qui intègre les dépenses et recettes de toutes les rubriques intéressant la marche financière de la Commune.

		DEPENSES	
	REALISE		RESTE A REALISER
Budget Fonctionnement	887 321		
Budget Investissement	353 846		84 000

		RECETTES	
	REALISE		RESTE A REALISER
Budget Fonctionnement	1 473 043		
Budget Investissement	29 685		422 330

	EXCEDENT RECETTES	
REALISE		RESTE A REALISER
261 561		338 330

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le compte administratif.

§§§

BUDGET SUPPLEMENTAIRE
AU BUDGET PRIMITIF 1989 (Bulletin n° 26)

§§§

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 1er Décembre, le budget supplémentaire pour l'année 1989 a été unanimement voté par les membres de ce Conseil.

Ce budget supplémentaire comprend, comme le budget primitif, des sections fonctionnement et investissement en équilibre au point de vue dépenses et recettes.

Comme le budget primitif avait été bien prévu, seuls suffiront en sections :

- fonctionnement 47 366 F
- investissement 257 763 F

La section investissement comprend deux volets :

- Premier volet regroupant les travaux rendus nécessaires pendant l'année et qui n'avaient pas été prévus au budget primitif.
- Second volet regroupant les travaux décidés par le Conseil Municipal et qui sont à l'état de projet.

§§§§§§§§§§§§§§

PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS SUBVENTIONNABLES EN 1990

Plusieurs dossiers de programme d'investissement pour l'année 1990 ont été déposés avant le 15 Octobre 1989.

PROJET D'AMENAGEMENT DES ALLEES DU CIMETIERE ET CREATION D'UN PARKING

Signalons que les subventions ont déjà été accordées pour la réalisation de ces projets.

Lors de la réunion du 27 Octobre 1989, Monsieur le Maire nous fait part de son entrevue avec Madame Thérèse JEANTY, représentante des propriétaires associés du terrain attenant à l'entrée du cimetière.

La commune souhaite faire l'acquisition d'une bande de terre afin d'y aménager un parking capable de recevoir une vingtaine de voitures.

Madame Thérèse JEANTY a contacté ses associés. Aux dernières nouvelles les propriétaires ont donné leur accord.

La construction du parking s'élèverait à :

49 800,00 frs hors taxes
ou 59 062,00 taxes comprises.

Le commune récupèrera la TVA et bénéficiera d'une subvention du département de 30 %, ce qui représentera une somme de 14 944,00 francs.

PROJET D'ECLAIRAGE PUBLIC D'UNE PORTION DE ROUTE A VALECOURT

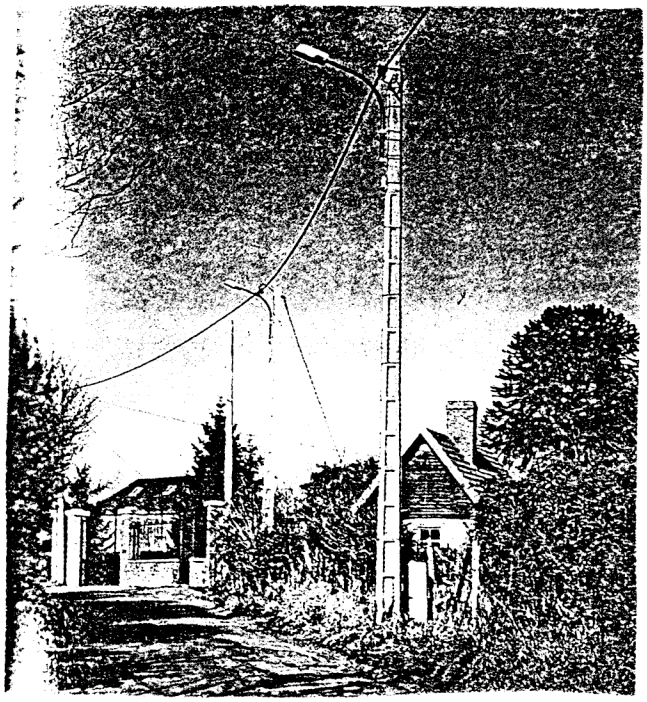

PROJET D'ILLUMINATION DE NOTRE EGLISE

Le village a le privilège de posséder une belle Eglise classée monument historique dont la notoriété dépasse bien loin les limites de notre commune. De plus, elle est située sur une colline, ce qui la rend visible à grande distance d'où l'intérêt artistique et visuel d'une telle réalisation.

LA POSTE

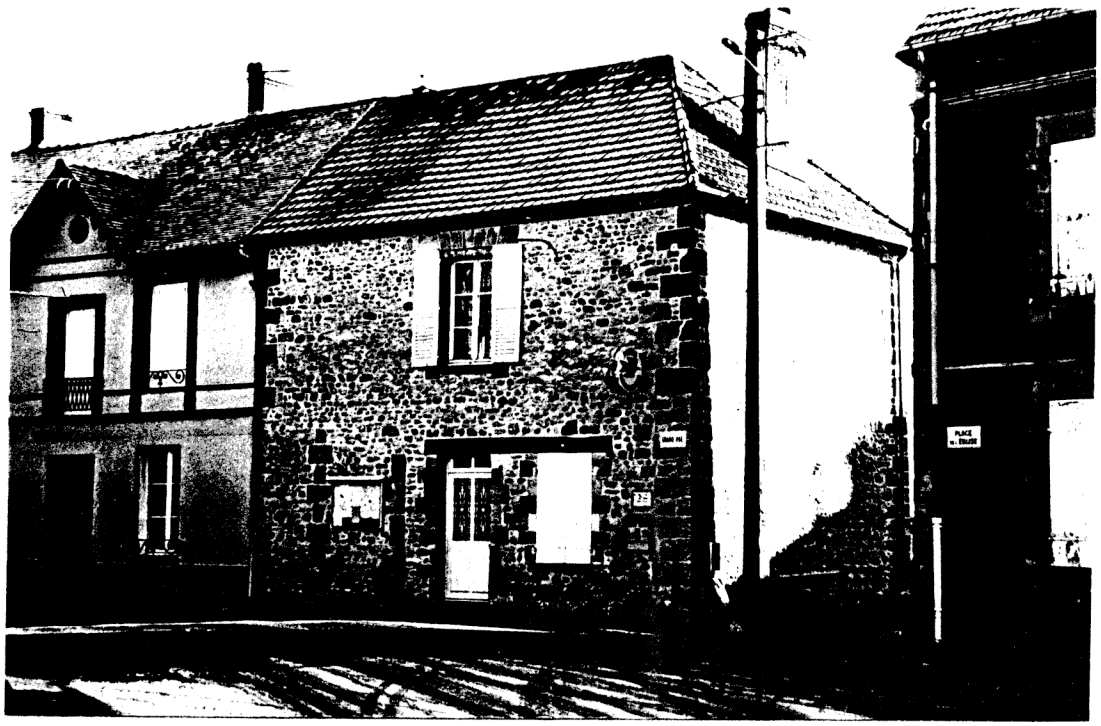

Monsieur le Maire est très attaché à l'ouverture quotidienne de la poste (même une heure par jour) étant conscient que sa fermeture définitive serait source de contraintes et d'embarras pour maintes personnes.

Aussi a-t-il décidé d'entreprendre des démarches auprès du Conseiller Général, de notre Député Monsieur MANCEL et du Sénateur Monsieur SOUPLET, afin de maintenir ouverte pour la plus grande commodité des habitants de la commune, la poste de MONTJAVOULT.

AFFAIRE A SUIVRE ...

EN ANNEXE

Lettre de Monsieur le Maire du 27 Novembre 1989.

Département de l'OISE

Arrondissement de BEAUVAIS

Canton de CHAUMONT-EN-VEXIN

COMMUNE DE MONTJAVOULT

60240 Chaumont-en-Vexin

le 27 Novembre 1989

Madame, Monsieur,

Le bureau de poste de Montjavoult sera fermé à la fin de cette année. C'est avec tristesse que je vous en informe, après que nous ayons tenté, pendant plusieurs années, de nous y opposer. Il est vrai que pour quelques uns, ce n'est pas très important, mais une partie de la population y attachait une valeur sentimentale et pour certains surtout, il en résultera une réelle gêne matérielle.

C'est, paraît-il, l'évolution inexorable de nos campagnes et nous devons sans doute l'admettre, puisque nos efforts n'ont pas abouti. Ayant été avisé dès le début de l'année 1988 de l'intention de la Direction de la Poste de fermer notre guichet postal en raison de la diminution constante du trafic, j'ai essayé, au cours de plusieurs entretiens et dans des échanges de correspondance, de proposer une solution qui eût été peu coûteuse pour l'Etat. Mais l'Administration en nous adressant des réponses dilatoires et des indications erronées, a pratiquement refusé une véritable concertation.

J'ai alors sollicité un rendez-vous du député de la circonscription, Monsieur MANCEL, que j'ai rencontré à Beauvais avec Monsieur VIGIE, Conseiller municipal. Nous lui avons demandé d'essayer de nous obtenir une année de délai et une véritable concertation.

Je suis intervenu bien entendu aussi, auprès du Sénateur SOUPLET.

Mais le gouvernement a manifestement donné des instructions à la Direction départementale de la Poste. On ne craint pas la contradiction qui consiste à prôner le développement rural dans le cadre du ministère de l'Agriculture, tandis que la Poste interrompt le service public.

Heureusement, l'entraide qui n'a jamais manqué jusqu'ici dans notre commune, palliera, j'en suis sûr, la dureté de l'Administration.

Le Maire,

Ph. GAUTIER

CONCESSIONS AU CIMETIERE

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 27 Octobre 1989, les membres de ce conseil se sont prononcés sur la révision des tarifs des concessions au cimetière.

Ceux-ci n'avaient subi aucune hausse depuis 1983.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal ont décidé de porter ces prix à :

- pour un emplacement à perpétuité ..... 1 200,00 F
- pour un trentenaire ..... 780,00 F

Monsieur le Maire souligne que les concessions à perpétuité qui seraient abandonnées par les descendants du défunt au bout d'une période de cent ans, pourraient être remises à la disposition de la commune après enquête administrative.

Monsieur le Maire ajoute que toute personne indigente peut être inhumée au cimetière et les frais occasionnés par l'inhumation seraient alors à la charge de la commune.

Le montant des tarifs des concessions se répartit de la façon suivante :

2/3 pour la commune

1/3 pour le C.A.S. (Comité d'Action Sociale).

* * * * * * * * * *

La rentrée des classes 1989 s'est passée dans des conditions satisfaisantes. L'école de MONTJAVOULT comprend 42 élèves qui se répartissent de la façon suivante :

18 élèves avec Madame RIVOALLAN
24 élèves avec Monsieur RIVOALLAN

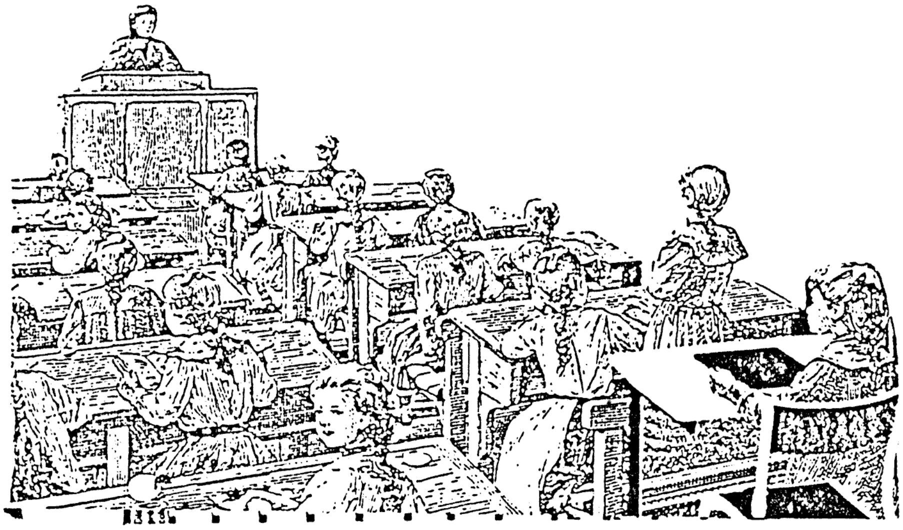

Plus de la moitié des élèves (24) déjeunent à la cantine scolaire.

On peut ajouter qu'avant cette rentrée, le long radiateur qui se trouvait dans la classe des grands, a été changé : il était percé et fuyait. Il a été remplacé par un nouveau radiateur en fonte.

******

PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES AFFERENTS A D'AUTRES COMMUNES QUE MONTJAVOULT

Certains enfants vont à l'école maternelle et à l'école primaire hors de notre village. Les municipalités dont les écoles accueillent ces enfants réclament au Maire de MONTJAVOULT une participation aux frais scolaires qui est loin d'être négligeable.

Ainsi, la municipalité de GISORS a-t-elle envoyé à Monsieur le Maire Philippe GAUTIER une facture de 3528,00 F pour les frais de scolarité de six enfants du village dont quatre sont en primaire et deux en maternelle.
Nous devons préciser que la somme exigée représente seulement 20% du coût arrêté annuellement.

Les textes de lois précisent qu'au bout de quatre ans les charges requises seront dûes en totalité. D'autres municipalités comme MAGNY EN VEXIN, CHAUMONT EN VEXIN ou même PONTOISE ne manqueront pas d'entreprendre la même action.

Monsieur Philippe GAUTIER avec l'approbation de son Conseil Municipal a accepté de régler la somme de 2080,00 F à la municipalité de GISORS pour trois enfants sur les six fréquentant les écoles maternelles et primaires de cette ville. Cependant les membres du Conseil Municipal restent vigilants pour les prochaines années et refusent de s'engager dans cette spirale divergente de dépenses scolaires hors de notre commune.
Il est important de savoir qu'envoyer un enfant dans une école primaire hors de notre village coûte cher à la commune et à terme peut porter préjudice à notre propre école qui remplit pourtant pleinement la fonction de bon enseignement qui lui est demandée.

CANTINE SCOLAIRE

Le prix de la cantine scolaire est passé de 11,80 F à 12,60 F. Il est à noter que ce dernier tarif est l'un des plus bas pratiqués dans les cantines scolaires de la région.

Le Conseil Municipal exprime ses vifs remerciements à Mesdames DERON, GOURDAIN et Monsieur BELLAY pour le soin attentif qu'ils apportent à l'approvisionnement de la cantine. Ces trois personnes s'occupent directement des gros achats effectués au magasin LECLERC de TRIE-CHATEAU et coordonnent les livraisons de poissons ou viandes faites par Monsieur RICARD (boucher à GISORS) et de légumes et fruits sous la responsabilité de Monsieur JEGADO (épicier à GISORS). Ces livraisons ont lieu plusieurs fois la semaine.

Le Conseil Municipal souligne le dévouement de Madame DERON qui s'occupe quotidiennement de la composition des menus en respectant l'équilibre en vitamines, protéines et lipides. La cuisine est toujours assurée avec beaucoup de compétence par Madame BELLAY qui sait faire preuve d'ingéniosité pour l'élaboration des plats cuisinés. Une nouveauté cette année, Madame DERON affiche quotidiennement les menus à l'entrée de la cantine scolaire.
Cette dernière est un exemple édifiant de réussite commplète due au dévouement bénévole de quelques personnes éprises de sentiments de solidarité et animées de la volonté de mener à bien une telle entreprise pour satisfaire au mieux les besoins des enfants fréquentant la cantine scolaire de MONTJAVOULT.

MONTJAVOULT ECLAIRCIT SON HORIZON

Le 17 AOUT 1989, le transformateur électrique situé à l'entrée du village, a été abattu.

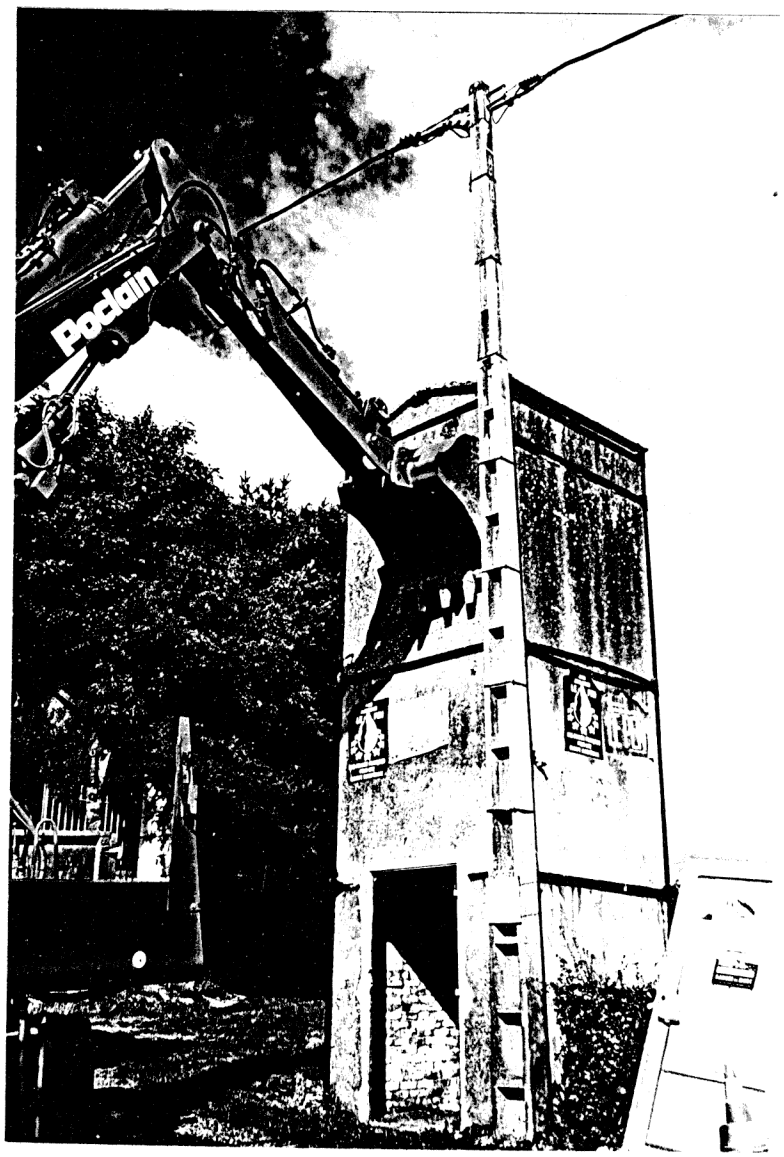

Quelques coups bien ajustés de pelleteuse mécanique ont suffi à réduire en poussière des années de présence familière dans notre village.

Il a été remplacé par un transformateur sur poteau, ce qui a rendu à l'endroit sa qualité esthétique naturelle.

A l'ombre du clocher prestigieux de l'église reposait dans un sommeil de pierre, l'ancien château d'eau de la commune. Que pouvait-il espérer vivant dans l'ombre sacrée d'une église renommée et classée par les Beaux Arts. Les quelques amoureux de vieilles pierres faisaient le tour de la belle église sans daigner jeter un coup d'oeil à ce gigantesque champignon de ciment gris qui distribua l'eau, quelquefois, il est vrai, avec beaucoup de parcimonie à tous les habitants de la commune et de ses hameaux. Comble de déshonneur, les oiseaux eux-mêmes préfèraient trouver refuge et protection dans le haut clocher plutôt que sur sa structure cylindrique exposée aux quatre vents et rabotant la colline.

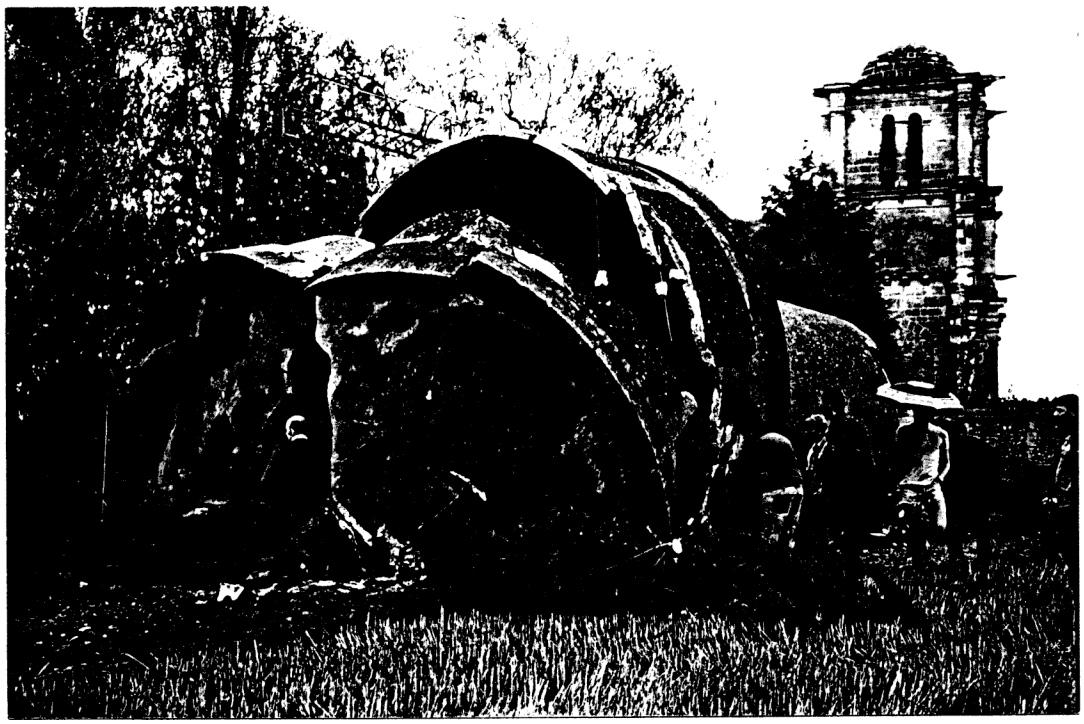

Devant quelques témoins assermentés, l'ouvrage au nom évocateur fut abattu et réduit en poussière. Avant de rendre son âme au monde du souvenir et de la nostalgie, on sortit de ses flancs une superbe pompe à incendie actionnée par la force des bras des pompiers volontaires d'avant guerre.

Monsieur René PELLE a fait appel à ses souvenirs d'enfance pour relater que cette pompe à incendie servit à éteindre un feu rageur qui s'était déclaré au Vouast dans la maison de Monsieur DOURDAN occupée maintenant par la famille BIANCHI. Au moment où l'incendie se déclencha, beaucoup d'habitants de MONTJAVOULT assistaient, comme tous les samedis soir, à une séance de cinéma qui se déroulait dans l'ancien bistrot du village devenu maintenant la demeure de Monsieur et Madame DERON. Le film aux images saccadées fut alors interrompu et tous les spectateurs se levèrent d'un bond pour descendre au Vouast apporter leur aide et concours à l'extinction du feu.

La pompe à incendie deviendra une pièce de musée pour la commune de MONTJAVOULT alors que les vents se chargeront de transporter les dernières poussières du château d'eau vers le paradis des objets anonymes et sans grade mais qui ont su rendre des services importants aux différentes générations qui passent.

Cher château d'eau, si tu as eu le sentiment d'avoir été délaissé et ignoré au cours de ton existence, sache que les Anciens de MONTJAVOULT regrettent de ne plus voir ta silhouette familière.

Peut-être que le jour où ta démolition a été exécutée, le village a pris une ride !

****

RUBRIQUE NECROLOGIQUE

Madame BACHER demeurant à VALECOURT est décédée le 21 JUIN 1989.

Madame DIDIER qui habitait VALECOURT nous a quittés le 29 JUIN 1989.

En cette fin d'été, **Monsieur Pierre LOISEAU** nous quittait. Après avoir vécu de longues années en Afrique Noire et avoir travaillé dans une exploitation forestière, il dut regagner la métropole pour raison de santé. Il élut domicile au VOUAST. Il faisait partie de l'Association des Anciens Combattants. S'il sortait peu, ses voisins immédiats avaient apprécié son amabilité et son sens de l'hospitalité.

Monsieur Maurice DUBOIS disparaissait à l'âge de 85 ans le 17 OCTOBRE 1989. Avec son épouse, ils avaient fait appel à Monsieur DELATRE, l'entrepreneur de maçonnerie de MONTJAVOULT, pour construire, à l'emplacement d'un chalet existant, une belle résidence secondaire située dans un grand et magnifique verger du Marais. Monsieur DUBOIS était une personne discrète, mais promeneurs comme voisins avaient remarqué le soin attentif et méticuleux qu'il apportait à arranger au mieux sa maison et son terrain.

Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances aux familles.

****

M A R I A G E S

Le Conseil Municipal adresse ses meilleurs voeux de bonheur et de prospérité aux couples qui se sont unis ces derniers mois et il espère que la vie dans la commune contribuera à leur bonheur conjugal.

VOEUX SINCERES AUX COUPLES

Mademoiselle Pascale THEVENET

avec

Monsieur Martial AVET

LE BOURG.

****

Mademoiselle Marie Laure NEGRE

avec

Monsieur Pascal DESMEULLES

HEROUVAL.

****

" AMOUR SANS FRONTIERE "

" MONTJAVOULT PRESENT AU DELA DES OCEANS "

Monsieur et Madame Sadi BOUALAM habitant BEAUGRENIER n'ont pas hésité à parcourir des dizaines de milliers de kilomètres pour adopter un jeune Tahitien, **Charlie RAIMONA**, né à PAPEETE.
Félicitations aux parents adoptifs pour cette démarche qui démontre que les océans et les continents ne sont pas des obstacles infranchissables à la solidarité universelle.

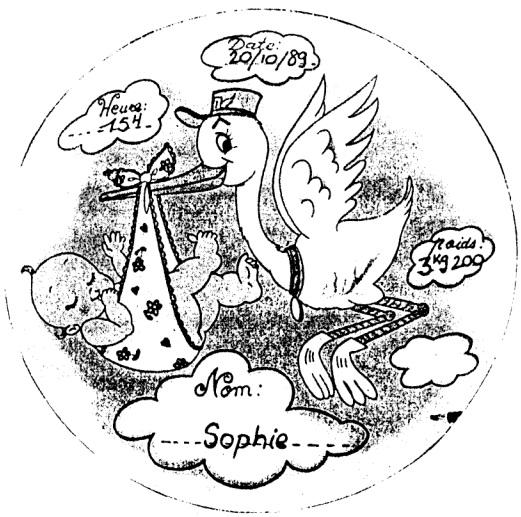

N A I S S A N C E S

Quelques âmes de plus dans la commune pour transmettre l'héritage de notre patrimoine à travers les âges.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveaux nés.

Emeline VIOLOT

née le 3 Octobre de May RABEARISOA et de Claude VIOLOT

Natania JORIS

née le 13 Décembre de Valérie DIDAN et d' Alain JORIS

SAMEDI 24 JUIN : FESTIVITES POUR PETITS ET GRANDS

FETE DE L'ECOLE

Parents, enfants, maîtres et amis se sont réunis dans la cour de l'école pour deux heures de spectacle merveilleux.

Pas besoin de projecteur, la lumière généreuse du soleil éclairait abondamment les activités et évolutions artistiques des enfants de l'école.

Lors de la fête du printemps, on avait déjà pu apprécier les talents de Directeurs de chorale, de chorégraphes ou de metteurs en scène de nos instituteurs, mais cette fois, à cette liste élogieuse, nous devons ajouter ceux de décorateurs et de costumiers.

Nous renouvelons toutes nos félicitations à Monsieur et Madame RIVOALLAN pour la persévérance et la compétence qu'ils apportent à créer un spectacle de qualité en fin d'année scolaire.

Evidemment, dans nos félicitations, nous n'oublions pas les enfants qui, par exemple, ont exécuté une danse du FAR WEST digne des meilleurs films de John FORD, la chèvre de Monsieur SEGUIN avait un parfum de "Commedia Dell'arte" et, quant à CHARLEMAGNE, en cet après midi du 24 Juin, ses regards devaient être dirigés vers la cour de récréation.

Quel plaisir des yeux et des oreilles de voir évoluer les petits dans la " Polka des lapins ". Voilà un spectacle qui sait réjouir les coeurs !

Ainsi avons-nous réalisé que MONTJAVOULT était une pépinière de jeunes artistes en herbe.

FETE DE LA SAINT JEAN

Quelques heures d'entracte : les enfants quittaient la cour de récréation pour laisser la place aux organisateurs de la SAINT JEAN.

Après des années consécutives où nous avions connu la pluie, la fraicheur, l'orage et même les bourrasques de vent, cette fois, le temps clair et doux se mettait à l'unisson d'une "SAINT JEAN" marquant l'entrée de l'été.

Cette année, les membres de l'Association SPORTS ET LOISIRS avaient décidé d'adopter le style "Buffet Campagnard", avec force sandwiches, saucisses, merguez croque-monsieur et patisseries, le tout imprégné d'une ambiance sympathique et chaleureuse.

Après quelques hésitations à vouloir entrer sur l'aire de danse, les nombreux participants à cette manifestation, ayant vaincu une timidité passagère et entrainés par des morceaux de musique très rythmés, se décidèrent à envahir, d'une façon sympathique, la piste de danse.

Ils furent interrompus vers minuit par le traditionnel feu de SAINT JEAN que des jeunes de MONTJAVOULT, pleins de bonne volonté, avaient confectionné. Nous les remercions vivement de leur active participation.

Après cet agréable intermède, cavalières et cavaliers se réunissaient de nouveau pour terminer cette soirée fort tard dans une cordiale et franche atmosphère.

14 juillet : Le bal des citoyens

Les différentes chaines de télévision du monde entier avaient dirigé leurs objectifs vers PARIS pour les festivités du 14 JUILLET.

Notre village semblait esseulé face au déploiement incommensurable des moyens matériels utilisés pour les fêtes de la Capitale.

Le combat de DAVID et GOLIATH resurgissait de la nuit des temps pour assurer notre village d'une prestation honorable dans le concert des différentes festivités nationales, marquée par une chaude ambiance amicale et par son feu d'artifice apprécié unanimement.

Si GOLIATH n'était pas jeté à terre, DAVID pouvait ressortir de l'arène la tête haute, fier d'avoir rempli une mission dont l'éclat a dépassé largement la modeste part de ses moyens.

BALL TRAP DU 15 JUILLET

Les Anciens Combattants de MONTJAVOULT avaient organisé, pour le lendemain du 14 Juillet, un BALL TRAP dans la carrière d'HEROUVAL, aimablement prêtée, pour la circonstance par Monsieur Philippe GAUTIER.

Comme la veille, le succès de cette manifestation fut grand.

On peut souligner que l'écho du BALL TRAP se fit entendre jusqu'aux confins de Pontoise et d'Osny qui envoyèrent certains de leurs habitants se mesurer amicalement aux tireurs d'élite de MONTJAVOULT.

Si la journée fut bonne pour tout le monde, nous avons pourtant enregistré une plainte des syndicats des pigeons d'argile qui ont essuyé un feu nourri et intraitable.

PIQUE NIQUE DANS LE PARC D'HEROUVAL LE 29 JUILLET

Comme chaque année, l'Association **SPORTS ET LOIRSIRS** ainsi que l'Association des **ANCIENS COMBATTANTS,** ont invité les citoyens de la commune à un pique-nique dans l'agréable parc de loisirs d'HEROUVAL.

Un temps ensoleillé mais non accablant, un repas composé de crudités, de viandes froides, de fromages, de salade, de fruits de saison pris sous l'ombrage des arbres du parc et une ambiance amicale ont contribué au succès sans cesse renouvelé de cette journée.

Après s'être tous réunis autour de la buvette du parc pour échanger quelques bavardages à bâtons rompus, chacun a pu exercer son agilité, sa force ou sa dextérité naturelle dans les différents jeux proposés et disséminés dans toute l'étendue du parc.

Cet agréable après-midi s'est terminé par le traditionnel voyage en train découvert qui serpente à allure très modérée à travers les arbres du parc où nous découvrons mille surprises inattendues.

Merci à tous les organisateurs pour cette journée qui, comme tous les ans, fut appréciée par tous les participants.

* * * * * * * * * *

10 SEPTEMBRE : FETE DU VILLAGE

La fête du village, fidèle à une tradition établie depuis déjà plusieurs années, s'est déroulée le 10 Septembre.

Les trois associations : **CLUB DU TROISIEME AGE, ANCIENS COMBATTANTS, SPORTS LOISIRS** avaient conjugué leurs efforts et leurs idées pour faire de cette journée un moment agréable de rencontre et de divertissement.

Les enveloppes du TROISIEME AGE se sont toutes vendues et les heureux bénéficiaires de celles-ci repartaient avec des cadeaux souvenirs. Le tir organisé par les ANCIENS COMBATTANTS attirait la foule désireuse de montrer son adresse à briser des pipes ou à viser le centre de la cible de carton. L'association SPORTS ET LOISIRS avait organisé des jeux fort divertissants pour les jeunes agés de 6 à 18 ans et les adultes pouvaient exercer leur sagacité à découvrir des enigmes ou à estimer à leur juste prix des objets proposés. La course en sac pour les enfants de 9 à 13 ans eut beaucoup de succès parmi les spectateurs puisque quelques adultes notoirement connus dans le village décidèrent de se mesurer dans une telle épreuve pour la plus grande joie des spectateurs. Une vente de produits artisanaux locaux, de plantes et de fleurs de la région a été proposée aux participants de cette fête qui ont répondu favorablement à cette initiative.

Tradition oblige, cette journée agréable s'est terminée par les épreuves pour adultes du jeu de quilles qui ont été restaurées pour la circonstance et par une averse de pluie qui ne manque jamais d'arroser la fête du village.

Ainsi connait-on maintenant un moyen efficace pour lutter contre la sécheresse: organiser la fête du village !!

22 OCTOBRE : REPAS DES CHEVEUX BLANCS

Comme traditionnellement à la même époque, le **CLUB DU 3EME AGE** a organisé le repas des "Cheveux Blancs" à l'auberge de la Levrière située à BEZU SAINT ELOI.

Les plus anciens de MONTJAVOULT accompagnés de fidèles commensaux se sont tous retrouvés autour d'une table bien sympathique.

" Un de nos plus anciens qui apprécie ce repas traditionnel pris en commun "

Les mets servis étaient d'une excellente qualité et l'ambiance très conviviale. Souvenirs du temps jadis se déversaient dans nos mémoires qui retrouvaient, l'espace d'un moment, le temps privilégié d'une jeunesse pas si lointaine où les chevaux remplaçaient les tracteurs sophistiqués où la buvette du village était tenue par une certaine "Catherine" qui, si son rayonnement n'était pas aussi grand que celui de son homonyme de Russie, n'en était pas moins experte pour susciter une liesse de bon aloi.

Le repas se termina en fin d'après midi et chacun put regagner sa maison le coeur joyeux de s'être retrouvé et d'avoir échangé des propos cordiaux.

Le Conseil Municipal remercie et félicite les organisateurs de cette journée pour l'heureux moment passé en communion avec tous les anciens de MONTJAVOULT qui sont chers à nos coeurs.

18 NOVEMBRE 1989 : FESTIVAL DE CINEMA A MONTJAVOULT

Des cinéastes amateurs de MONTJAVOULT ont projeté dans la troisième classe de l'école leurs superbes productions cinématographiques, relatant la fête du printemps et des enfants qui eut lieu à MONTJAVOULT le 23 Avril, sur le thème de "LA FRANCE EN 1789".

Les films vidéo étaient de bonne qualité tant sur le plan de la photographie que sur le plan du son et les participants qui ont assisté à

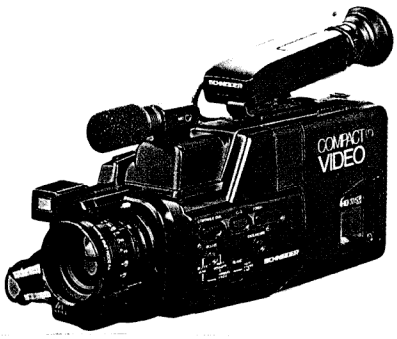

cette projection ont pu revivre avec joie et intérêt cette fête du printemps qui restera dans la mémoire des citoyens.

Les organisateurs, réjouis du succès remporté par leur initiative, veulent réitérer leurs exploits en créant une autre fête du printemps pour l'an prochain qui aurait pour thème : LES PERSONNAGES DE CONTES DE FEES.

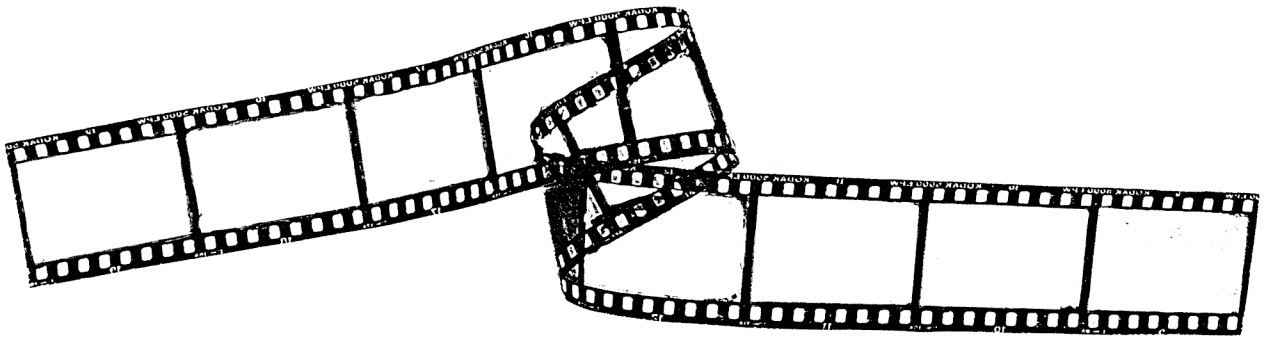

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1989

L'Association des **ANCIENS COMBATTANTS de MONTJAVOULT** a rendu un hommage émouvant aux victimes de la Première Guerre Mondiale.

La commémoration du 11 Novembre a débuté par un rassemblement en l'Eglise de MONTJAVOULT pour un moment de recueillement et de prière dédié à toutes les victimes civils et militaires de la guerre 14-18.

Le Président des Anciens Combattants, Monsieur VILLENEUVE, a ensuite pris la parole pour lire la déclaration du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, pour cette circonstance.

Après le traditionnel et émouvant appel aux morts, une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts, en présence de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal.

Monsieur VILLENEUVE a ensuite invité les participants et les enfants de l'école à se rendre, sous un ciel éclatant de l'été de la Saint Martin, au cimetière pour fleurir les tombes des Combattants de MONTJAVOULT, morts pour la patrie au cours des dernières guerres.

La cérémonie s'est terminée comme chaque année autour d'un buffet froid fort bien pourvu.

Après ces moments de recueillement, chacun pouvait se retrouver pour échanger des propos amicaux.

Le Conseil Municipal félicite l'Association des ANCIENS COMBATTANTS pour l'organisation de cette commémoration et les remercie de leur attachement au souvenir des victimes de toutes les guerres.

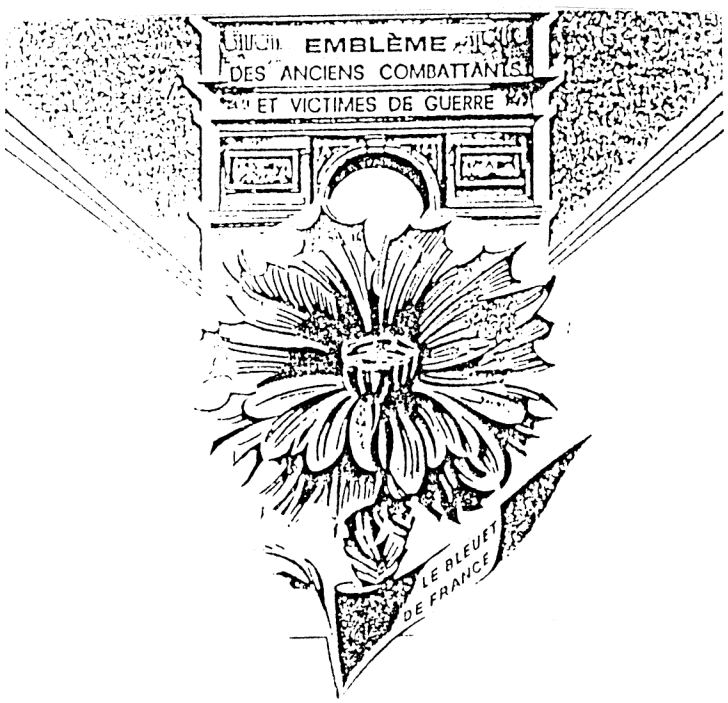

HISTORIQUE DE LA CREATION DE CETTE ASSOCIATION

L'ASSOCIATION des ANCIENS COMBATTANTS de MONTJAVOULT, reconstituée en 1979, à l'initiative du Maire et du très regretté Conseiller Maître Pierre CUCHET-CHERUZEL, compte aujourd'hui 18 membres.

Sa composition reflète celle que l'on retrouve dans l'ensemble des Associations d'Anciens Combattants au niveau national :

- un quart d'anciens de 39-45
- un quart d'anciens des Opérations Extérieures (Extrême-Orient, Moyen-Orient, Afrique)

et une majorité plus jeune d'anciens d'Algérie.

Le bureau de l'Association comprend :

Monsieur **Robert VILLENEUVE**, Président
(39-45, Extrême-Orient, Algérie)

Monsieur **Robert VILLENEUVE**
Colonel de Réserve (A.B.C. TAP)

a participé dans la Première Armée d'Afrique aux combats de la Libération, des Vosges et d'Allemagne.
Chef de section en 1950 dans le premier Bataillon français de l'ONU en Corée.
Rappelé à nouveau en Algérie comme Capitaine de Réserve.
Deux fois blessé, quatre fois cité, Officier de la Légion d'Honneur pour faits de guerre, Croix de guerre, Valeur Militaire, Bronze Star.

Messieurs **Raymond BIANCHI**	Vice-Président et Secrétaire	(39-45)
Philippe MUFFANG	Vice-Président	(39-45)
Georges GRISVARD	Vice-Président	(Algérie)
Guy HENRY	Trésorier	(Extrême-Orient)
Rémi PICHOT	chargé de l'animation et des Relations Extérieures	(Moyen-Orient)
Francis GAUTHIEZ	Porte-Drapeau	(Algérie)

L'Association anime auprès du Conseil Municipal les cérémonies commémoratives du 8 Mai et du 11 Novembre, à l'issue desquelles elle organise des réunions amicales ouvertes à tous les participants.

Elle propose périodiquement des séances de cinéma ou des conférences, apporte sa contribution aux fêtes et manifestations des autres Comités de la Commune, apporte aussi son soutien aux jeunes appelés du Service National et rend l'hommage militaire à ses membres disparus.

Tous les habitants de MONTJAVOULT qui ont servi sous les drapeaux dans des conditions qui leur ont valu la carte de Combattant, ou sont en instance de l'obtenir peuvent rejoindre l'Association. (Association des Anciens Combattants, Mairie de MONTJAVOULT)

* *
*

SOIREE CHOUCROUTE DU 25 NOVEMBRE 1989

Choucroute garnie

Comme chaque année à même époque, MONTJAVOULT a vecu une soirée alsacienne concrétisée par un repas-choucroute organisé par l'Association **SPORTS ET LOISIRS.**
Une assistance nombreuse n'a pas hésité à affronter les premiers assauts d'un hiver précoce pour savourer une choucroute qui, aux dires des participants, était excellente et bien garnie en charcuterie.
Après ces agapes appréciées par tous les convives, une "vraie" lambada sortie tout droit d'un lecteur disque-laser, a donné le signal des réjouissances gestuelles en alternant danses modernes et danses plus traditionnelles. Ainsi quelques infatigables ont-ils pu prolonger avec satisfaction et intérêt la soirée tard dans la nuit au rythme des airs à la mode.

MONTJAVOULT A L'HEURE DE NOEL LE SAMEDI 16 DECEMBRE 1989

Le **Conseil Municipal** et le **CLUB DU TROISIEME AGE** avaient allumé les feux de Noël pour accueillir avec force gateaux succulents et coupes bien remplies, tous les membres du Club du TROISIEME AGE ainsi que ceux qui prenaient plaisir à les accompagner. Un climat d'amitié chaleureuse et sincère s'établissait et la salle de la troisième classe s'animait des bruits de conversations sympathiques dans une atmosphère détendue.

Noël coïncide souvent avec cadeaux, aussi certains membres du CLUB DU TROISIEME AGE remplissant des conditions d'ancienneté que nous ne préciserons pas volontairement, partirent les bras chargés de victuailles variées, emportant également un joli cadeau en supplément et une enveloppe substantielle.
Nous adressons nos sincères félicitations et remerciements à tous les responsables de cette manifestation qui était fort réussie tant sur le plan de l'organisation matérielle que sur le plan de la communication.

jours de fête 1990

☆

Toutes les dates des festivités ne sont pas encore retenues.

Toutefois la **Fête du Printemps** organisée par les **Parents d'Elèves** se déroulera le **Dimanche 25 Mars 1990**.

Fête de la SAINT JEAN : 23 Juin 1990

Fête du 14 Juillet 1990

Pique Nique traditionnel : Dernier Samedi de Juillet

☆

Parc d'HEROUVAL

☆

AVIS DIVERS

ARRETE D'ELAGAGE ET DE PLANTATION D'ARBRES (SUITE)

Le chef de Centre de FRANCE TELECOM à BEAUVAIS signale par courrier à Monsieur le Maire l'embarras causé par des plantations situées trop près des lignes de télécommunications.

Il demande aux riverains concernés par ces plantations envahissantes de procéder à leur élagage afin d'éviter tout risque de détérioration des lignes de télécommunications qui causerait une grande gène pour les abonnés de la commune.

Si rien n'était réalisé dans ce sens, l'administration se verrait dans l'obligation de procéder elle-même à ces travaux d'élagage et d'en attribuer les frais aux propriétaires concernés.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE A CHACUN DE RESPECTER CES RECOMMANDATIONS

* * * * * * * * * * *

ASSEMBLEE GENERALE DU S.I.R.O.M. (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES.

Monsieur Georges GRISVARD a assisté à l'Assemblée Générale du S.I.R.O.M. qui s'est déroulée à VIGNY.

Dans les prochains mois, des propositions pour des nouvelles poubelles seront faites à la commune. L'enlèvement coûte annuellement 104,00 F par habitant. Monsieur GRISVARD est intervenu une nouvelle fois pour solliciter auprès du Président du S.I.R.O.M. un ramassage un jour de la semaine proche du dimanche.

* * * * * * * * * * *

JUMELAGE AVEC UNE COMMUNE DU ROYAUME-UNI

Dans le précédent bulletin, nous avions évoqué que la réalisation d'un jumelage avec un autre village du ROYAUNE-UNI était conditionnée à la formation d'une Association inter-communale afin d'avoir un volume de population identique à celui d'une commune britannique.

A cet effet, nous avons soumis le projet de jumelage à six autres communes :

- BOURG EN VEXIN
- HADANCOURT LE HAUT CLOCHER
- MONTAGNY EN VEXIN
- PARMES
- SERANS
- VAUDANCOURT

Pour le moment quatre communes sur les six ont répondu favorablement à ce projet. Ausi peut-on déjà prendre les premiers contacts avec les organismes idoines afin d'avoir des précisions sur les modalités de constitution des dossiers qui seront, par la suite, soumis au Comité de Sélection des Jumelages.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans nos prochains bulletins, de l'évolution de ce projet auquel nous tenons à l'approche de la réalisation concrète et durable de l'Europe.

* * * * * * * * * *

TRAVAUX A l'ECOLE DE MONTJAVOULT

Des travaux de remise en état de la toiture de la cantine ont été effectués d'une façon urgente pour éviter tout risque d'inondation à l'intérieur de ce bâtiment.

D'autre part, l'état vétuste des serrures des locaux scolaires a nécessité leur remplacement. Opération réalisée en Juillet 1989.

* * * * * * * * * *

PROJET INFORMATIQUE

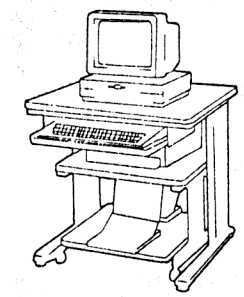

La Mairie de MONTJAVOULT, sensibilisée au développement rapide de l'informatique dans l'accomplissement de certaines tâches répétitives et fastidieuses, a décidé de se doter, au cours de l'année 1990, d'un système informatique comprenant un micro-ordinateur, une imprimante, un lecteur de disquettes et des logiciels accomplissant des travaux d'une parfaite fiabilité.

Cette opération est organisée en concertation avec :

1) Le département de l'Oise
2) L'association des Maires
3) Le S.E.P.

Cet équipement fera l'objet d'un achat groupé pour plusieurs communes (30), ce qui permettra d'obtenir des prix intéressants avec des matériaux fiables, spécifiques aux petites communes.

D'autre part, nous bénéficierons de subventions au moins égales à 70% du hors taxe.

De plus, une association créée au niveau du département gèrera un parc de matériels destiné à dépanner les communes en cas de besoin.

OPERATION 10 000 ARBRES

Comme on l'avait mentionné dans le précédent bulletin, le S.E.P. avait préconisé la plantation de 10 000 arbres dans le canton.

Pour faciliter cette opération, le S.E.P. propose différents types d'arbres à des prix avantageux.

Afin d'adhérer à cette action, Messieurs LEMIRE et VIGIE ont recensé les emplacements communaux susceptibles de recevoir des plantations.

Le Maire et Monsieur R. CHAPUIS ont visité les différents points aptes à recevoir des plantations avec le responsable départemental des Bois et Forêts, Monsieur de GRANDMAISON, conseiller forestier de la Chambre d'Agriculture.

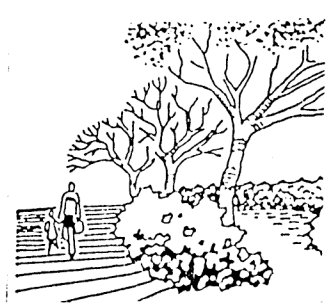

AMELIORATION DE L'HABITAT : LE SAVIEZ-VOUS ?

Notre commune, comme 30 autres communes du canton, a adhéré à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) qui peut vous permettre de bénéficier d'aides financières (Subventions et prêts) pour les travaux d'amélioration de votre logement.

De nombreuses personnes se sont informées des possibilités de financement lors des permanences qui se sont tenues depuis Janvier tous les mercredis après-midi à CHAUMONT EN VEXIN.

Vous-même, vous avez peut-être reçu des informations personnalisées en retournant au CAL-PACT la demande de renseignements que nous avons diffusée ?

Vous hésitez encore, pensant ne pas être concerné ? Sachez que les financements sont multiples et complexes. L'O.P.A.H. vous permet de bénéficier de subventions ; elle est également l'occasion de mettre à votre disposition une personne pouvant vous conseiller sur les financements possibles, en matière d'amélioration de votre habitat comme en matière d'acquisition d'un logement ancien.

Quant aux subventions, que dire,

- des conditions de ressources ?

  Elle sont exigées pour les propriétaires occupants uniquement (mais ni pour les propriétaires bailleurs, ni pour les locataires) et varient selon le type de subvention et la nature des travaux.

- du recours obligatoire à un entrepreneur ?

  Cette condition n'est pas toujours exigée ! Les propriétaires aux revenus modestes peuvent être subventionnés sur devis matériaux.

- de l'inégalité entre les bénéficiaires ?

  Cette apparente inégalité en dépit de règles strictes d'attribution résulte de la diversité des aides possibles ainsi que de leurs origines (Etat, Département, Caisses de Retraite, A.N.A.H....).

- QUELLES SUBVENTIONS ? -

* Premier cas : vous êtes propriétaire-occupant d'une résidence principale de plus de 20 ans et vous respectez certaines conditions de ressources. Les principales subventions (= aides non remboursables) sont :

  ▶ La Subvention Départementale à l'Amélioration Sanitaire, forfaitaire par postes.

  ▶ La Prime à l'Amélioration de l'Habitat : 25 % du coût des travaux, soit une subvention maximale de 17 500 francs.

D'autres aides peuvent être mieux adaptées à votre situation (retraités, handicapé,...).

* Deuxième cas : Vous êtes propriétaire d'un logement occupé pour un locataire ou propriétaire d'un logement vacant dont vous envisagez la mise sur le marché du locatif.

- le logement est construit avant le 31 Décembre 1975 (travaux d'économie d'énergie).

- ou avant le 1er Septembre 1948 (travaux de remise en état de l'immeuble ou d'amélioration d'un logement partiellement ou totalement inconfortable).

▶ L'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) peut vous accorder une subvention allant de 25 % à 40 % du coût des travaux.

- OU S'INFORMER ? -

▶ En Mairie, vous trouverez des notes d'information générales sur les aides destinées aux propriétaires occupants.

▶ En téléphonant ou en écrivant au CAL-PACT : 28, rue du Pont d'Arcole 60000 BEAUVAIS. Téléphone : 44.02.21.93.,
vous obtiendrez des informations plus précises.

▶ Privilégiez les contacts directs !

Madame OUDART-TALHA, du CAL-PACT, vous accueillera lors des permanences hebdomadaires :

Les Mercredis après-midi de 14 heures à 16 heures
Place de la Gare à CHAUMONT EN VEXIN
(coopérative agricole, 1er étage).

N PEU D'HISTOIRE

§*§*§*§*§

ous remercions Monsieur Jean MAHE d'avoir retrouvé un livre écrit par l'Abbé L. Le BLEVENEC, intitulé **" MONTJAVOULT, des origines jusqu'à nos jours ".**

Précisons que la périphrase "jusqu'à nos jours" signifie ici " 15 MAI 1937 ".

Nous nous proposons de reproduire dans chaque bulletin semestriel un extrait de ce livre fort intéressant sur la vie de notre commune avant la seconde guerre mondiale. En se référant aux habitudes de deux personnes qui se rencontrent et qui commencent par parler du temps qu'il fait, nous débuterons ce récit historique par la description des conditions météorologiques qui s'appliquaient à notre commune en l'an 1937.

1er EXTRAIT

§*§*§*§*§*§*§

" La température est à peu près la même dans tout le canton, sauf les différences que l'exposition spéciale de chaque localité peut causer. Les variations du thermomètre s'étendent du 8° degré au dessous de glace, au 24° degré au dessus. Les pluies sont moins fréquentes et de moindre durée que dans le reste de l'arrondissement et les chaleurs plus constamment égales. La moyenne des jours de pluie par an est de 140 et la quantité d'eau tombée atteint une hauteur de 0 m 63. Les brouillards ne sont pas fréquents et les grêles assez rares car la butte de MONTJAVOULT fait souvent bifurquer les orages.

Le vent dominant est celui de l'Est, appelé par les habitants vent d'amont ; il est habituellement froid et sec, par conséquent salutaire. Le vent d'Ouest ou d'aval avec lequel il alterne souvent mais qui souffle moins longtemps, amène les pluies et les brouillards. Le vent du Sud que l'on nomme vulgairement "Vent de France", ancienne dénomination normande, est considéré comme le principe le plus actif de la végétation. Le vent du Nord, ou vent de Galerne, est au contraire, nuisible aux plantes et aux animaux. La neige est rarement permanente. La grêle cause peu de dommage et les accidents produits par la foudre sont heureusement fort rares. "

A SUIVRE ...